DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE BASLY

Les jardins de Basly

PLAN DE VENTE

Lot n° : 3

Référence cadastrale : ZB n°...

Surface plancher : 250 m²

Echelle : 1/300

Date de publication : 4 septembre 2026

Plan de situation

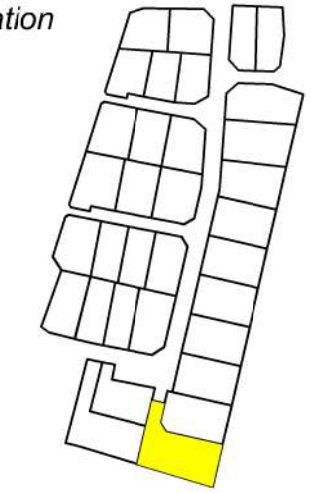

Géomètre
AGÉOSE GÉOMETRE-EXPERT
Tél : 02 32 40 05 13

Bureau d'études V.R.D
SODEREF
Tél : 02 32 71 01 09

Paysagiste
atelier PAGE
Tél : 06 10 83 07 22

Maître d'ouvrage
LOTISEINE
Tél : 02 19 00 11 91

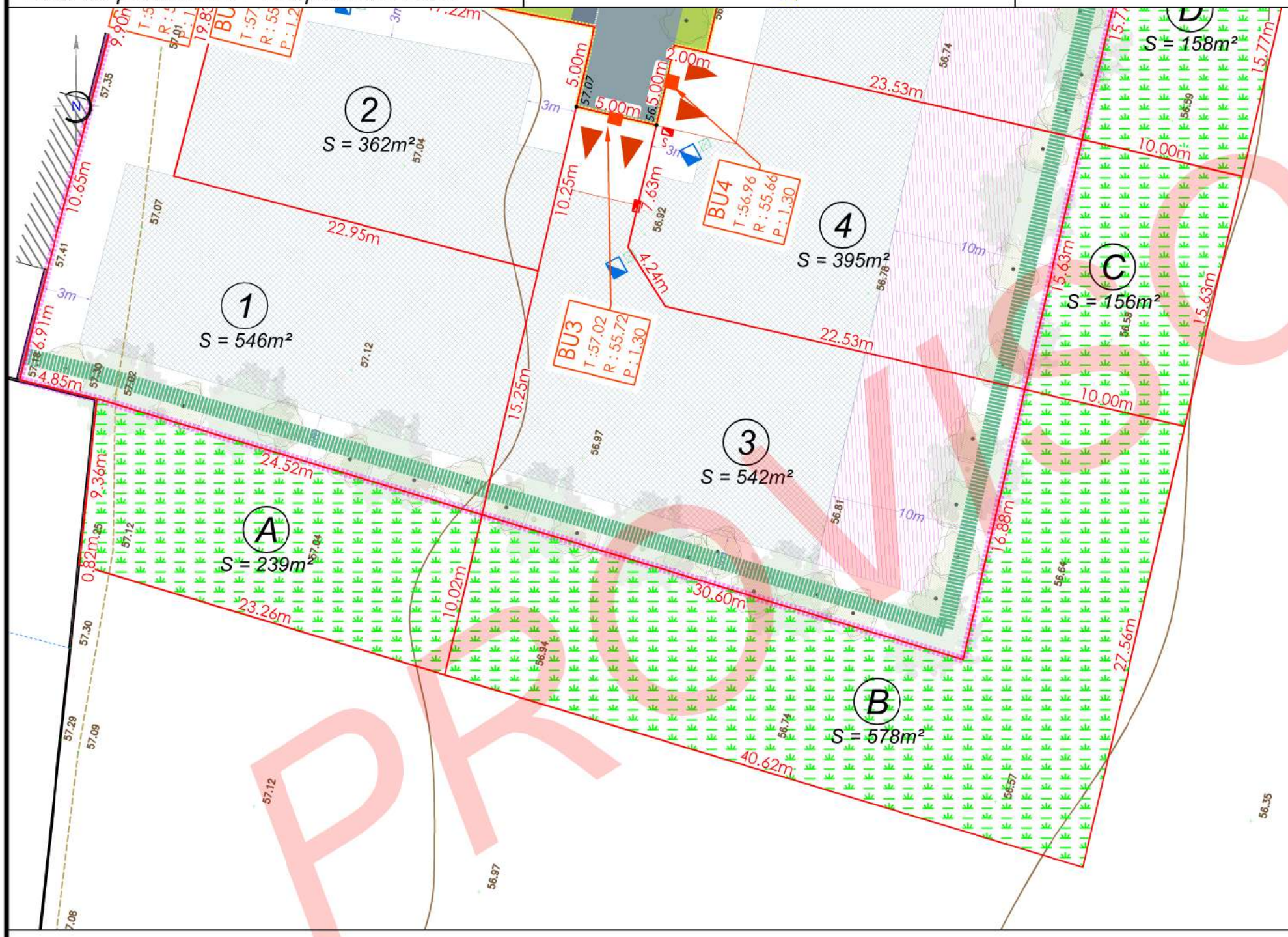

Légende :

- 20.00m : cotation linéaire
- : limite de propriété
- ZA n°131 : référence cadastrale
- : application cadastrale
- : borne nouvelle
- : borne ancienne
- 135.52 : Cote altimétrique (le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT travaux)
- : Courbe de niveau (le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT travaux)
- : Contour de l'emprise du Permis d'Aménager
- Aire de stationnement privative Positionnement non obligatoire - revêtement perméable
- Aire de stationnement privative Positionnement obligatoire - revêtement perméable
- Zone libre de construction pour habitations
- Plantation en lisière du projet cf PA 10 écrit
- Zone retrait - espace jardin (lots 3 à 12)

Terrains destinés à une utilisation privative :

- Aire de stationnement privative (emplacement indicatif)
- 3.00 Retrait/recul de constructibilité
- Numéro de lot / Superficie approchée
- Limite parcellaire

- Limite de zone constructible
- Limite public/privé
- Interdiction d'implanter les accès aux lots
- Travaux hors emprise PA
- Zone non constructible, située en dehors de l'assiette du permis d'aménager
- Voirie type enrobé noir (cf pa 8)
- Voie partagée et trottoir type enrobé (cf PA8)
- Stationnement perméable en pavés à joints gravillonnés si engazonnement, celui-ci sera résistant au piétinement (cf. PA8).
- Semi de gazon, prairie et plantation de graminées, plantes vivaces en cohérence avec le projet d'architecture paysager et d'urbanisme (accompagnement ponctuel de ganiveile basse)
- Mobilier de sécurisation de la voie douce (type croix de st André) utilisation de résine rouge pour identifier la traversé.
- Aire d'apport volontaire des ordures ménagères
- Lisière arborée et arbustive (OAP) composée d'essences locales Corylus avelana, Ilex aquifolium, Acer campestris, Carpinus betulus, Quercus, Buxus sempervirens, Taxus...
- Arbres d'alignement type Quercus robur 'Fastigiata'
- 159.66 : Cote projet
- : Regard de branchement télécom 30x30 (tampon béton)
- : Citerneau
- : Coffret de comptage électrique
- : Boîte de branchement des eaux pluviales
- : Boîte de branchement des eaux usées

Nota : Il est recommandé aux futurs acquéreurs de faire réaliser une étude géotechnique spécifiques sur le terrain afin de définir l'adaptation au sol de leur construction (fondations).

Nota* : Les altimétries de la future voirie et les seuils d'entrée sont donnés à titre indicatifs et pourront être modifiés au cours des travaux. Ils devront être contrôlés après travaux.

Nota** : Les positions des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction.

Nota*** : Les préconisations pour la gestion des eaux pluviales sont indiquées dans le Dossier de Loi sur l'Eau.

DOSSIER n° 260306

PROVISOIRE